11 MOIS DE TRAVAUX SOUS CIRCULATION ALTERNÉE

Le chantier, d'une durée d'environ 11 mois débutera durant l'été 2025. Les travaux seront mis en œuvre à partir de la place du Général de Gaulle sur la commune déléguée de Caudebec-en-Caux et se poursuivront en continu en progressant vers la rue Saint-Amand sur la commune déléguée de Saint-Wandrille-Rançon.

Le chantier se déroulera sous alternat de circulation. Afin de limiter la gêne pour les usagers, **la pose des enrobés sera réalisée** de nuit avec la mise en place de déviations.

UN PROJET DÉFINI EN CONCERTATION

La requalification de la Route Départementale n°982 dans la traversée de Rives-en-Seine permettra d'apaiser la circulation, de sécuriser les déplacements des modes actifs, en garantissant de bonnes conditions de sécurité aux nombreux usagers qui empruntent quotidiennement cet axe routier le long de la Seine.

Le projet, défini en concertation avec la commune de Rives-en-Seine et la Communauté de Communes de Caux Seine Agglo a été adopté par le Département de la Seine-Maritime en octobre 2023.

La requalification de la RD982 dans la traversée de Rives-en-Seine représente un coût de 3 235 000€ TTC

- **Le projet est financé par :**
  - le Département : 2 582 000 € TTC
  - Rives-en-Seine : 410 000 € HT
  - Caux Seine Agglo : 225 000 € HT
  - France Nation Verte : 18 000 € HT
  - avec une participation financière du Syndicat départemental d'Energie 76 (SDE 76)

conception : Département de la Seine-Maritime / Direction de la Communication et de l'Information / ne pas jeter sur la voie publique

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME REQUALIFIE LA RD982 ET CRÉE UNE VOIE VERTE DANS LA TRAVERSÉE DE RIVES-EN-SEINE

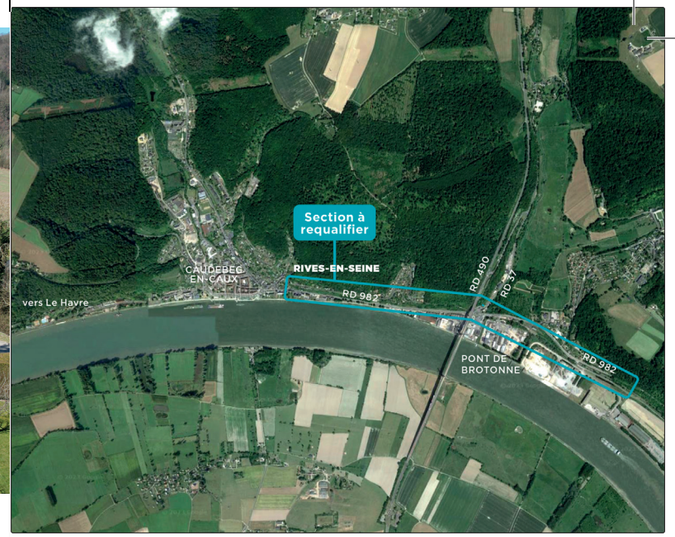

UNE SECTION À REQUALIFIER SUR 2,4 KM

L'opération consiste à donner un caratère plus urbain à cette section traversant Rives-en-Seine depuis la commune déléguée de Saint-Wandrille-Rançon jusqu'à la commune déleguée de Caudebec-en-Caux.

L'objectif sera atteint par une diminution de la largeur de chaussée, la création d'une voie verte, la création d'un giratoire, la reprise des revêtements de chaussée, le réaménagement de l'aire de covoiturage et la réalisation de places de stationnement.

UNE CHAUSSÉE RÉDUITE POUR UNE CIRCULATION APAISÉE

De la place du Général de Gaulle à l'entrée de la commune de Caubebec-en-Caux, une reprise des revêtements de trottoir et de chaussée sera réalisée ainsi qu'un enfouissement des réseaux sur environ 600m.

Sur 1,8km, entre Caudebec-en-Caux et la rue Saint-Amand, la chaussée de la RD982 sera réduite à 6,50m de large avec 2 voies. L'éclairement de la route sera uniformisé et rénové avec des leds.

Ces nouvelles caractéristiques, la chicane créée à l'entrée de Caudebec-en-Caux et le passage de ce tronçon en agglomération avec des vitesses autorisées abaissées à 50 km/h, contribueront à apaiser la circulation.

DES ÉCHANGES SÉCURISÉS

La création d'un giratoire à trois branches au carrefour de la RD982 et de la RD22 sécurisera tous les échanges. Les accès aux entreprises riveraines seront réaménagés afin de faciliter et de sécuriser les mouvements avec la RD982.

UNE VOIE VERTE POUR LES MODES ACTIFS

Une voie verte de 3m de large avec deux sens de circulation sera aménagée du côté sud de la RD982. Elle offrira un cheminement continu et sécurisé depuis le chemin de halage de Caudebec-en-Caux jusqu'à la rue Saint-Amand, permettant d'assurer la continuité de la véloroute « La Seine à vélo ».

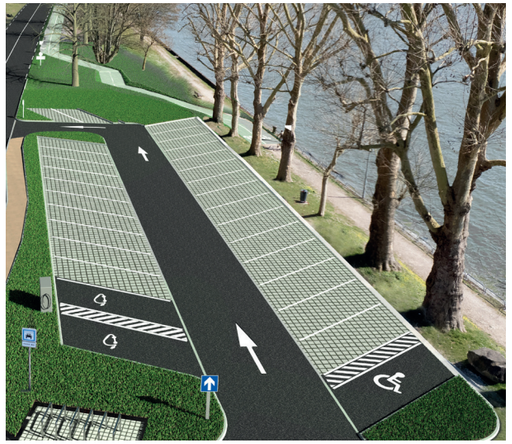

DE NOUVEAUX ESPACES DE STATIONNEMENT

L'aire de covoiturage à l'entrée de Caudebec-en-Caux sera étendue à 30 places dont une pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Cette aire sera équipée d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Deux espaces seront également aménagés pour faciliter le stationnement à proximité du monument Latham et le long de la RD37.

UN ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

La plantation d'arbustes bas, en particulier entre la voie verte et la chaussée, contribuera à la bonne intégration de la route dans son environnement naturel. Les aires de stationnement seront revêtues de matériaux perméables favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Les arrêts de car seront dotés de larges quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et de nouveaux abris. La création de trottoirs et de traversées sécurisera les déplacements des piétons. Le nouveau revêtement de la chaussée contribuera à limiter le bruit de la circulation sur une partie du projet.

UN ENTRETIEN PARTAGÉ

Le Département assurera l'entretien (réfection des revêtements) de la chaussée et de la voie verte.

La commune de Rives-en-Seine prendra en charge l'entretien des trottoirs, des plantations, de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, ainsi que l'entretien courant (balayage) de la chaussée et de la voie verte.